

Glevarec, H. (2001), "L'idéalisme des grammaires journalistiques, la confusion des positions et du niveau de la publicité et de l'intéressement en sociologie des médias", *Réseaux*, n°105, 2001, pp. 268-279.

Hervé GLEVAREC
Chargé de recherche
Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques
CLERSE – MESHS – Université Lille 1
2, rue des Canoniers
59800 Lille FRANCE
<http://www.univ-lille1.fr/clersé>
Tel : 33 (0)3 20 12 28 20
Fax : 33 (0)3 20 12 58 31
Email: herve.glevarec@univ-lille1.fr

Hervé GLEVAREC (CLERSE-Lille)

Note critique sur l'ouvrage de Cyril Lemieux, *Mauvaise presse*, Métailié, 2000.

L'IDEALISME DES GRAMMAIRES JOURNALISTIQUES

La confusion des positions et du niveau de la publicité et de l'intéressement en sociologie des médias

L'ouvrage de Cyril Lemieux, *Mauvaise presse*, tend à substituer notamment à un paradigme dominant abordant les médias comme des appareils idéologiques un paradigme de l'agir normatif et de l'engagement. Nous voudrions discuter ce qui nous semble être une série de confusions et une inadéquation des outils dans cette tentative¹. Entrons dans le vif de notre critique en nous centrant sur le concept central : les grammaires journalistiques. Celles-ci sont conçues comme "l'ensemble des règles à suivre pour agir d'une façon suffisamment correcte aux yeux des partenaires de l'action". Ce sont des "métarègles", des règles qui sont des "invariants anthropologiques". Il y a trois grammaires : la "distanciation", la "naturelle" et celle "de la réalisation". La "grammaire de la distanciation" s'appuie sur des "représentations collectives" qui engagent des raisons "partageables en toute généralité" opposées aux raisons personnelles. La grammaire "naturelle" ("de l'engagement") est le fait "pour un individu d'appuyer son action ou son jugement sur une certaine raison" qui est une raison personnelle de s'engager basée sur une "attraction". Enfin, la grammaire "de la réalisation" est le "fait pour un individu d'apercevoir la limite d'une action", qui conduit à s'auto-contraindre sur la base de "répulsions".

Il y a un second niveau des règles dérivées de chacune des trois grammaires. Celles de la "distanciation" sont : la "distanciation énonciative" (le vouvoiement en est l'exemple-type), la "conservation de l'initiative" (être initiateur et non suiveur), le "recoupement" (des informations). On trouve aussi le "refus des flatteries" (p. 150). Celles de la "grammaire naturelle" sont la "personnalité" (aller au-delà de son rôle institutionnel), "l'intimité" (s'engager totalement, mobiliser parfois la règle du *off*) et la "restitution" (engagement réciproque de deux parties). Enfin, celles de la "grammaire de la réalisation" sont le "respect des formats de production" (honorer les contraintes techniques et formelles du métier), "l'anticipation des ruptures de coopération" (anticiper les ruptures avec son interlocuteur) et "l'interprétation par l'intérêt à communiquer" (voir en l'autre un intéressé, un stratège)². Tout le monde est amené à articuler ces trois grammaires. Ce qui va nous différencier ce sont des "styles", une prédilection pour une grammaire et pour un type de "faute grammaticale".

1. La "critique externe" est-elle une critique extérieure ?

¹ Nous avons emprunté à C. Lemieux la notion de distanciation, dans un article consacré au passage à l'antenne dans les émissions de France Culture. Celle-ci me semble le principal apport d'une théorie de la grammaire publique *quand elle est rapportée* à celle de la cité civique de L. Boltanski et L. Thévenot (*De la Justification*, Gallimard, 1991).

² Une nouvelle règle apparaît p. 409 : la "règle de non-dépassement par la concurrence" chez les journalistes qui ne peut référer qu'à la grammaire de la réalisation déjà relationnelle et technique.

C. Lemieux veut situer son analyse par rapport aux critiques qui sont adressées aux "pratiques journalistiques" : copinage, manipulation, tromperie, suivisme... Il défend une "critique interne et située" qui soit une critique "compréhensive" des pratiques journalistiques et une alternative à la "critique externe et globale" (p. 96 et 102). Il tente ainsi de répondre aux sociologues et journalistes qui s'inspirent de P. Bourdieu³. Mais la critique dominante adressée par ceux-ci aux journalistes ne porte-t-elle pas en priorité sur la *domination* qu'ils exercent sur la représentation du monde ? Aussi répondront-ils que leur critique du copinage ne porte pas sur le travail, sur le copinage comme mode mineur de la relation humaine, mais sur une collusion idéologique, un copinage "objectif", intellectuel (par ex. journalistes et personnels politiques ont fait les mêmes études). *C. Lemieux ne construit-il pas un adversaire (la critique "externe") ad hoc ?*

Par ailleurs, "critique externe" et "critique interne" ne désignent pas le lieu d'origine de la critique mais les grammaires sur lesquelles elles s'appuient. Elles opposent au mieux des grammaires internes (les seules "compréhensives") et des grammaires externes (normalement les mêmes que les "internes" en tant qu'elles sont disponibles pour chacun de nous). Le terme "externe" laisse entendre l'extériorité du *point de départ de la critique*, alors que le modèle possède une indifférence à cette question de l'origine (la critique "externe" a un "trop grand rapport d'extériorité" (p. 81)). Il ne s'agit pas d'une "critique externe et globale" mais d'une critique non-compréhensive. *Elle n'engage pas un point de vue, mais une compétence. "Critique externe" semble être une contradiction dans les termes.*

2. Amalgame des plans du travail et de la critique, confusion des positions et disparition des situations

Lemieux a défini la notion "d'engagement" comme "le fait pour un individu d'appuyer son action ou son jugement sur une certaine raison" (p. 151). Il remarque ensuite "qu'une distanciation par exemple, constitue elle-même une certaine forme d'engagement". Il n'y a donc pas de symétrie entre "l'engagement" et la "distanciation" (la distanciation aurait pu être un désengagement). La distanciation est une modalité de l'engagement. Or, la caractéristique de la "distanciation" est d'être partageable en toute généralité, *sa définition initiale n'en fait pas un type d'engagement !*

Le problème vient de ce que la distanciation opère sur une confusion du *plan du travail* (technique et activité professionnelles) et du *plan intellectuel* (position du journaliste, point de vue). La chronique du style *Sud Ouest* sur 50 ans voit l'engagement (distanciation réduite) faire place à une distanciation forte entre journalistes et personnel politique. La faible distanciation initiale concerne la relation interindividuelle entre interlocuteurs, tandis qu'en fin de chronique la forte distanciation concerne les prises de position. On passe ainsi du relationnel aux idées. Un minimum de cohérence aurait supposé de s'en tenir à une description sur un même plan. Aussi le mot qui vient remplacer "distanciation" est l'adjectif "agressif" (p. 205) qui indique bien le changement de registre. La même *confusion entre critique et travail* apparaît dans la contradiction qui conclut le chapitre sur l'évolution des styles (p. 222) : 1. "le

³ Nous en trouvons confirmation dans l'interview aux *Inrockuptibles*, n° 244, mai 2000. Lemieux leur fait deux réponses : 1. l'une sur le *copinage*, à deux niveaux : a. *l'erreur d'interprétation de l'observateur critique* : "celui qui voudrait donner un sens cohérent aux pratiques journalistiques qui consistent à lier une relation personnelle avec certains informateurs (...), doit commencer par les rapporter au caractère non public des situations où elles sont observables" (162) ; b. *la nécessité de s'engager pour effectuer son travail* : il n'est pas "possible pour les journalistes d'obtenir des informations de certaines sources sans honorer avec elles aucune des règles de la grammaire naturelle" (182) ; 2. l'autre sur la *légitimité des formats* face à la "critique externe" qui y voit la "contrainte" de faire de l'audience : "l'appui sur ce genre de raisons professionnelles, liées au respect des formats, n'a en soi rien d'illégitime" (403).

style des journalistes que nous avons étudiés devient *plus distant*." 2. "Enfin, ce style requiert un *haut niveau d'engagement*, justifié par la nécessité de rechercher activement l'information confidentielle". On voit bien comment diffèrent le "style" et la recherche d'information, soit les deux plans. La contradiction est dans le fait de caractériser un même moment par un style "plus distant" et par un style qui requiert un "haut niveau d'engagement". Il n'y en aurait pas si les deux plans du travail et de la critique intellectuelle étaient distingués.

Les deux plans (des relations dans le travail et de la production) amalgamés sont parfois distingués (sans être analytiquement pensés) et une nouvelle appellation apparaît : le "*travail d'engagement*" comme "emploi de méthodes de séduction inventives qui permettent de faire parler ceux qui s'auto-contraignent trop à se taire" (p. 215). Tout nous porte à établir l'équivalence engagement = travail d'engagement. Or, il y a analytiquement une grande différence, sinon le "travail" ne serait pas venu ici sous la plume. Il aurait fallu reconnaître que l'engagement est une technique du journaliste pour accéder à l'information, arriver à ses fins professionnelles. Or, "la grammaire naturelle n'expose pas les individus en tant qu'ils ont des tâches spécialisées à accomplir ou des rôles sociaux à assumer". On risque de *déprofessionnaliser* et de *défonctionnaliser* les journalistes : ils sont au travail même quand ils sont engagés avec leurs interlocuteurs et ce travail est orienté vers... une réalisation journalistique. Les positions sont remplacées par des "écarts de styles" : "on renonce définitivement à concevoir comme absolue la différence entre deux groupes humains." *Il y a donc à la fois indifférence sur le plan fonctionnel* entre journalistes et hommes politiques (équivalence quant à leurs activités, leurs objectifs, leurs positions) et *sur le plan professionnel* (il n'y a plus de métiers).

L'impossible ancrage des grammaires

Voici un journaliste invité par un homme politique à dîner chez lui (p. 169). Mais le journaliste ne s'investit pas dans la grammaire naturelle. Pourquoi va-t-il alors au repas ? Il devrait être dans un cas de "faute grammaticale" ! Non. Il n'oublie pas qu'il est journaliste. Soit ! Lemieux nous dit qu'il est dans une grammaire ni naturelle, ni publique, mais de la réalisation, qui fixe "les limites de la relation qui peut être entretenue avec autrui". Certes, mais alors l'usage des grammaires est tout à fait *ad hoc* dans les mains du sociologue. Quels sont leurs points d'appui ? Sont-ils dans les situations ? Mais quelles sont-elles ? Sont-ils dans les relations ? Dans les horizons d'attente (avoir des informations, se faire des amis, anticiper une émission...) ? Dans les personnes ? Dans des "cités" ? Le "postulat discutable" de C. Lemieux n'est donc pas que ses grammaires aient le statut de règles universelles (p. 183), mais qu'elles soient idéalistes⁴.

Initialement, ce sont les situations qui appellent les grammaires ("à situation différente, atmosphère différente" (p. 138)). Nous venons de voir que ce déclencheur est tout à fait aléatoire. Si elles ne sont pas dans la situation, sont-ce les personnes qui les appellent, les provoquent ? Ce serait rendre idiosyncrasique la grammaire valable dans une situation, très relative la faute, etc... A bien lire Lemieux, c'est aux "atmosphères grammaticales" que sont attachées les grammaires (p. 14 et 120). De l'éther à "l'atmosphère", la sociologie n'a pas fait

⁴ Aussi les interprétations les plus différentes peuvent être données. Pour penser la *stratégie* d'une attachée de presse auprès des journalistes (p. 432), l'auteur écrit : 1. "Pour surmonter ce genre de réalisme chez ses interlocuteurs et les reconduire peu à peu dans la *grammaire naturelle*, la vendeuse d'événements explique..." et 2. "Pour vendre l'événement aux journalistes, l'attachée de presse est ainsi amenée à produire les attractions les mieux ajustées aux *formats de production et de diffusion* que recherchent ses interlocuteurs." "Grammaire naturelle" ou "grammaire des formats de production" ?

un grand pas dans l'explication ⁵. Quand le lien entre grammaire et situation est construit, il l'est de la sorte : "nous connaissons déjà également les situations sociales où une telle grammaire [publique] tend à constituer la dominante : ce sont les situations dont nous pouvons dire qu'elles sont publiques" (p. 141). Le tout est de savoir ce qui fait qu'elle est "dominante". Si elle est seulement dominante, il n'y a aucune raison pour qu'il y ait une faute. Tout est plus ou moins tolérable.

3. Définitions hétérogènes, duplicité sémantique des notions et absence de distinction entre le niveau pragmatique et le niveau critique

L'impossibilité de définir ce qu'est "public"

La définition de la "grammaire publique" et donc de ce que veut dire *public*, se présente comme une dialectique sophistique. Dans une première partie (p. 141), C. Lemieux nous dit qu'il "existe un rapport étroit entre situation publique, distanciation et représentations collectives". Ce "rapport étroit" est "un *lien grammatical* unissant entre eux ces différents concepts." Il se demande ensuite : "A quelle grammaire correspond ce lien ?" "Nous en connaissons d'ores et déjà la règle maîtresse (ou métarègle) : c'est la distanciation" !! Voilà une définition parfaitement tautologique (qui caractérise de même celles des "représentations collectives" et de la "situation publique"). Il en ressort que *nous ne savons pas ce que "public" veut dire pour l'auteur, sinon qu'il l'identifie à la distanciation*. Ne faudrait-il pas faire référence à la "cité civique" de L. Boltanski et L. Thévenot ? La solution serait soit de montrer que la grammaire publique est *véritablement* une métarègle, condition de toutes les règles de distanciation (en disant alors clairement que les règles de distanciation s'appuient sur des "représentations collectives" propres à des *cités*, c-a-d sur des grandeurs), soit de montrer qu'elle n'est qu'un cas particulier (s'appuyant exclusivement sur la "cité civique", c-a-d sur ce que conceptualise la notion d'espace public chez J. Habermas en tant qu'y sont disqualifiés les discours justifiés par l'intérêt personnel). On ne peut identifier "public" et "distanciation" que dans la seconde perspective. Poser une exigence de publicité ne suppose pas de l'identifier à la "volonté collective" (p. 404), habile compromis entre la "volonté générale" et la "volonté de tous" rousseauistes, seule la première formant la base de la cité civique.

L'exemple qui est donné plus loin de ce que peut être le respect de la grammaire publique par un journaliste ("*produire un jugement «autonome»*, c'est-à-dire indépendant ou tendanciellement indépendant, du travail de conformation médiatique..." (p. 436)) semble une mauvaise interprétation. Ce journaliste s'était déplacé seul dans le Salon (des Rencontres pour l'emploi) et avait choisi ses interviewés : "disons que pour un micro-trottoir, pour avoir quatre ou cinq bons "sonores", c'est-à-dire des petits interviews de cinq, dix, vingt secondes, il faut interroger vingt-cinq personnes" (sic le journaliste) (p. 435). S'agit-il là de la grammaire publique ? Qu'est-ce que "bons", sinon quelque chose dont il est difficile de dire que ça ne relève pas, pour quelqu'un qui a travaillé sur les journalistes, de la grammaire de la réalisation !

⁵ Cyril Lemieux propose d'une émission avec R. Barre l'analyse suivante : quand les protagonistes sont à l'antenne, ils sont dans une grammaire publique. Une fois l'émission finie, on assiste à un "relâchement" et à un retour à une grammaire naturelle. Reste la séquence de l'émission (celle de 20h29) où le journaliste A. Duhamel essaie de "détendre Barre" (p. 255). Cela pourrait être un élément grammatical naturel dans une dominante publique. Ce qui supposerait d'opter pour des *régimes d'engagement*, soit un outil plus adapté, plus réactif. Or, les grammaires sont de nature avant tout *situationnelle* et *stylistique*. A propos des *objets* : "Dans cet effort pour diviser rituellement l'espace, les objets [poudre et micro essentiellement] sont, comme on le voit, d'un grand secours aux individus" (p. 251). Ces deux objets ont-ils jamais acquis ce statut de séparation rituelle de l'espace ?

Définitions incompatibles de la grammaire de la réalisation

La "grammaire de la réalisation" reçoit deux définitions hétérogènes. La première est faite en termes d'engagement. Elle dit que : la "grammaire de la réalisation" est suivie dans des actions comme "se retenir d'agir", "se méfier de" (p. 113), "apercevoir la limite d'une action" (p. 170). Mais, une seconde définition advient qui est toute aussi centrale. La grammaire de la réalisation est aussi celle du respect du format (d'une émission ou d'une publication) (p. 263 et 404). En d'autres termes, c'est la grammaire professionnelle : "la capacité à honorer certains formats (qui) est la marque de l'intégration professionnelle des individus" (p. 402). *Ces deux définitions théoriques sont incompatibles. Cette dualité atteste la coexistence de deux théories non explicitées : une théorie des engagements et une théorie des contraintes* (celle de la pratique journalistique). Il y a confusion entre l'*engagement*, qui est une attitude modifiable, et la *règle*, qui est tout autre chose qu'une attitude ⁶.

Confusion de la distanciation et de la défamiliarisation

"[Je passe au vouvoiement] quand il y a un tiers, je veux dire, quand c'est un tiers qui est totalement étranger au service" (p. 142), dit un journaliste du *Monde* à C. Lemieux qui ajoute : "comme le suggèrent de tels propos, c'est, plus encore que leur nombre, la qualité des individus présents (en particulier, leur caractère *anonyme* ou *d'étranger*) qui permet au journaliste d'y voir des représentations collectives, c-a-d des raisons de produire une distanciation énonciative telle que le vouvoiement" (p. 143). Or, il ne s'agit pas ici d'une distanciation, mais d'une attitude exigée par une *absence de familiarité*. Le journaliste déclare passer au vouvoiement justement parce que ce tiers est "*étranger*" à la situation. La seule exigence pour passer au vouvoiement touche au niveau pragmatique : faire une *place* à l'étranger, s'adapter à sa non-familiarité à la situation. Il ne s'agit pas de garantir une validité en "toute généralité" (qu'autoriserait aussi un tutoiement) ⁷. Ce n'est pas une affaire de distanciation mais d'*intéressement*. La même confusion des plans ressort de la distinction entre "nombre" et "qualité" (anonyme ou étranger). Etre "anonyme" ou "étranger" ne relève pas de la tiercéité, mais de la non-participation à un univers commun ⁸. Il y a confusion du plan pragmatique et du plan moral (pour parler comme Lemieux), qu'exemplifie l'assimilation entre "présence d'un tiers" et "référence à un tiers" (p. 152-3) ⁹. La production journalistique a

⁶ La grammaire de la réalisation conçue comme le fait "d'apercevoir les limites d'une action" ne peut être une "règle à suivre pour agir d'une façon suffisamment correcte aux yeux des partenaires de l'action", puisque ceux avec lesquels on agit en conformité sont ceux avec lesquels on modifie son engagement. *La grammaire de la réalisation est le contraire d'une grammaire à respecter, puisque c'est un mouvement entre les deux autres.*

⁷ Certains radios libertaires peuvent refuser le vouvoiement au nom même de "représentations collectives" (l'Egalité peut-être !). De même, le vouvoiement ne garantit pas mécaniquement une défamiliarisation (quand il est insuffisant devant d'autres variables perçues de familiarité qui provoquent un sentiment d'exclusion). Ce sont les acteurs, selon la situation d'énonciation, qui vont définir ce qui leur semble devoir être défamiliarisé ou désindexicalisé pour un tiers-lecteur/auditeur/télespectateur, ou maintenu comme "familiarité".

⁸ Ce que l'on se dit en tête à tête n'est pas fait pour passer dans l'espace public, peut-être parce que cela n'est pas pleinement justifiable (dans une cité civique), mais aussi *quand le tiers-auditeur n'y est pas prévu*.

⁹ Ne pas exclure un tiers ou faire une place à un tiers, ne s'appuient pas sur des "représentations collectives", mais sur une nécessité (sociale) ou une contrainte pragmatique (pour se faire entendre ou comprendre), voire sur un choix. Ces deux soucis se fondent sur une "représentation collective" dès lors qu'il s'agit de ne pas exclure tous les tiers. L'affaire est alors très difficile pour un média. Demander, par ex., à la radio France Culture, de faire passer son *tiers pragmatique* (le(s) auditeur(s) qu'elle se donne, ceux qu'elle a) à *tous les tiers*, au Tiers satisfaisant à une représentation collective ("la Culture à portée de tous" ou "pour tous" ?) est proprement impossible. Les sociologues réalistes vont être les premiers à défendre une exclusion (objective) d'une série de tiers pragmatiques (sociaux), c'est-à-dire *des auditeurs*, au nom d'une "représentation collective" de la Culture

un destinataire - elle *s'adresse à un tiers* - et implique un *dispositif d'intéressement*. Ce tiers ne peut être assimilé analytiquement au Tiers de l'espace public (l'autrui généralisé auquel il est fait référence pour décider de la validité d'une norme / institution) pas plus qu'il n'est réductible au tiers-audimat (avec ou sans audimat, il y a toujours un destinataire de l'activité journalistique).

De la "conservation de l'initiative", de la "distanciation énonciative" et du "recoupement", seule la dernière a ce statut de règle dérivée de la grammaire publique. La première et la seconde ne suggèrent en rien une "validité en toute généralité". La "conservation de l'initiative" est ce qui constitue le journaliste comme *médiateur* (entre un homme politique et un public) ou comme *initiateur*, dans une relation à un interlocuteur qu'il *dissymétrise*. Il s'agit d'un déplacement des positions (*footing*), d'une désidentification de la personne et du journaliste. Cet espace (entre rôle et personne) crée une place pour un tiers pragmatique. Quant au vouvoiement ("distanciation énonciative"), sa caractéristique est d'être entre les deux dispositifs (de la distanciation et de l'intéressement). S'il vise une distanciation, il a aussi pour objectif de ne pas exclure un *tiers* (donc d'ouvrir une place possible).

Cette confusion du niveau de la *publicité* et de celui de *l'intéressement* repose sur une série de *mots à double sens* (duplicité notée à propos du mot "externe"), qui prennent selon les besoins des sens incompatibles au regard d'une cohérence analytique. Par exemple :
 _"Raison" : 1. signifie "attraction", "intention immédiate de s'engager" (p. 152) quand il s'agit de "raisons personnelles de s'engager" ("raisons personnelles fournies par les enquêteurs" (p. 380)) ; 2. signifie *opinion* quand il s'agit de l'illégitimité croissante des journalistes à exprimer leurs "raisons personnelles" (p. 374). Soit deux sens très hétérogènes : "raisons personnelles de s'engager" au sens de motivations, et "raisons personnelles" au sens d'opinion personnelle.
 _"Élan" : 1. signifie la conservation d'un état passé : "l'élan maintient un peu de l'action passée sous la forme d'une tendance prolongée du corps à s'engager ou à restituer" (p. 121) ; 2. signifie une attitude, tel "l'élan civique" qui anime certains avocats de l'affaire Villemin quand ils livrent des informations à la presse (p. 384). Soit deux sens très hétérogènes : élan comme disposition (corporelle) conservée et élan comme attitude. Ces confusions peuvent être réduites en distinguant les plans de la *publicité* et de *l'intéressement*.

La grammaire naturelle existe-t-elle ?

C. Lemieux nous dit que "l'amitié qui se développe entre les journalistes et leurs informateurs tend à n'être pas une amitié au sens naturel" (p. 165 et p. 218). Y a-t-il alors une "grammaire naturelle" ? Si elle est une "amitié différenciée" ("une amitié qui ne se développe que sur une seule facette de la personnalité – comme ici la facette professionnelle" (p. 165)), c'est qu'elle est alors une fiction théorique ! Cette amitié qui se développe sur la "facette professionnelle" est en complète contradiction avec la définition donnée p. 153 : "la grammaire naturelle n'expose pas les individus en tant qu'ils ont des tâches spécialisées à accomplir ou des rôles sociaux à assumer". "L'engagement total" (p. 156) serait plutôt un *engagement distancié*, mesuré, ce qui est différent. La solution est de comprendre la grammaire naturelle comme validée déjà par le seul tiers qui vaille alors dans l'interaction *off* entre le journaliste et sa source, le *public*, autrement dit le tiers pragmatique (ou social), qui justifie la relation distancée. En fait, la grammaire naturelle semble être une grammaire de *la confiance (ou de la croyance)* (p. 355), où la "réciprocité" est identifiée à la vérité. "L'enquêtrice [pour se convaincre que son interlocuteur ne "baratine" pas] est surtout sensible

(avec un grand C). C'est dire l'utilité heuristique de distinguer au moins ces deux dimensions de l'intéressement et de la publicité.

ici au fait que son vis-à-vis honore avec elle les règles de personnalité et de restitution" (p. 308). En quoi ces règles sont-elles garantes de quelque chose comme la vérité qui est un critère, selon nous, adossé à la grammaire publique¹⁰.

Selon la définition de C. Lemieux (p. 173), "l'engagement malheureux" est une distanciation excessive, faite mal à propos. Dire (note 20, p. 173) qu'il fait écho au "mésengagement" ou au "détachement" du Goffman des *Rites d'interaction*, c'est confondre le plan interactionnel, qui est celui de Goffman, et celui de la publicité, où le "détachement" est justement possible (Lemieux l'a dit à propos de l'émission avec R. Barre). *C'est pourquoi "l'engagement malheureux" n'est pas un "mésengagement". Il est, comme la "distanciation imparfaite", une faute du dispositif de publicité.* Le "manque de réalisme" ne peut être, lui, qu'une faute du dispositif pragmatique, l'oubli du public¹¹. "Respecter les formats de production" permet de passer de l'engagement à la *défamiliarisation* parce que cela relève du plan pragmatique et social (du dispositif d'intéressement). C'est le seul moyen de résoudre le tour de force consistant à conférer une valeur positive au "format de production" dans la grammaire publique en tant que forme de "volonté collective" (p. 404) tout en disant qu'il ne peut acquérir cette valeur dans la grammaire publique (p. 447)¹². "Réaliser les limites de son engagement" permet de passer de *l'attachement* à la distanciation sur le plan de la publicité. Alors, la double définition de la grammaire de la réalisation devient intégrable. *Il n'y a de format de production que relativement au tiers pragmatique.* Au mieux faudrait-il réserver la "grammaire de la distanciation" à la critique (à l'espace public)¹³. Sur le plan pragmatique, la "distanciation" est une *défamiliarisation* ou une *distance* (et non une distanciation). "L'engagement" relève, lui, du plan pragmatique (ce que Lemieux appelle "corporel"). Sur le plan critique (celui de l'espace public, de la "validité en toute généralité"), il serait de façon plus adéquate un *attachement*.

Plutôt qu'une "sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques", Cyril Lemieux ne tente-t-il pas une anthropologie des liens sociaux ? L'observation des pratiques journalistiques avec le télescope des grammaires ne nous montre que les grammaires¹⁴. Ce qui de surcroît n'a pas été vu de l'activité journalistique, selon nous, c'est la *triangulation*¹⁵. Notre critique est sociologique et porte sur *l'idéalisme sociologique des grammaires*, l'oubli

¹⁰ Que l'on pense aux procès. Quant à la Vérité au sens d'authenticité, il n'y a que sur un divan, diraient les psychanalystes, que quelque chose qui vise la Vérité est possible. Mais alors nous ne sommes ni dans un espace public ni dans une *grammaire naturelle de la réciprocité* puisque la définition de l'acte analytique se fait contre.

¹¹ Il manque alors logiquement une "faute" relevant du dispositif pragmatique et relationnel. Il s'agit du "détachement indu" ou du "mésengagement" goffmanien (qui n'est pas à rapprocher de "l'engagement malheureux" construit par Lemieux, puisque Goffman le définit à l'inverse comme un détachement, qui "constitue une sorte de méfait que l'on pourrait appeler «mésengagement», dans des situations où un "engagement est obligatoire" (RI, p. 104)).

¹² La "grammaire de la réalisation" inclut, selon nous, nécessairement la grammaire publique. En réalisant une émission ou en écrivant un article, les journalistes doivent respecter les formats de production, *mais aussi la grammaire publique*.

¹³ Face à la critique critique qui dirait que cet espace public est très social (y compris le CSA) ou très circulaire, nous renverrons à Y. Sintomer, "Sociologie de l'espace public et corporatisme de l'universel", *L'Homme et la Société*, n° 130, 1998/4, pp. 7-19.

¹⁴ L'usage compilatoire des exemples de fautes ou dénonciation en tête des chapitres 7, 8, 9 et 10 qui s'appuie sur l'idée que le lecteur appliquera le modèle des grammaires est-il un bon procédé scientifique ? Ils ne représentent en rien un corpus situé d'épreuves, mais des cas reliés de façon théorique ("tester" "notre outil analytique" (p. 20)).

¹⁵ "En réception, le lecteur ne reçoit pas que des contenus; il reçoit des contenus toujours "pris en charge" par une structure énonciative où quelqu'un (l'énonciateur) lui parle, et où une place précise lui est proposée en tant que destinataire", écrit E. Véron, auquel on pourrait associer P. Scannell, U. Eco et C. Méadel.

du tiers pragmatique et la confusion des plans du travail et de la critique, mais aussi théorique et porte sur les *définitions hétérogènes ou tautologiques des grammaires* et la *duplicité d'une série de signifiants* (ultime exemple : l'expression "pratique journalistique" qui permet de dire à la fois le "travail journalistique" (au sens professionnel) et le "comportement journalistique" (au sens moral)). L. Boltanski et L. Thévenot ont montré que la recherche scientifique relève de façon centrale de la cité industrielle et non de la cité civique (EG, p. 253). A trop oublier que s'y trouvent encore des raisons (sur lesquelles nous comptons pour valider notre critique), on croit "prendre" des "risques intellectuels" au nom d'une "visée d'ordre moral et politique" (p. 456) ¹⁶. Prendre un risque aurait été ici, par exemple, de parler d'espace public, en l'appuyant sur la cité civique, au moins d'en décortiquer les dimensions.

¹⁶ Cyril Lemieux revient dans *Le Monde des Débats* (n° 16, juillet-août 2000) sur le couple notionnel qui ouvre son ouvrage : capitalisme / démocratisation. Pour les désigner, il va parler des deux "logiques du pédagogique et du démagogique" (cette dernière comme satisfaction légitime des attentes du public), soit de l'autonomie professionnelle journalistique et de "l'adaptation à la demande du public". Implicitement et subrepticement, il s'agit de passer avec les "logiques" des "mutations" du journalisme (p. 23) aux "grammaires" (le seul outillage à prétention conceptuelle de l'ouvrage) : "*Et cela m'amène à réfléchir à la pratique journalistique en termes de tension entre ces logiques* (p. 24)." Le passage se fait grâce à "pratique". Or, rien dans l'ouvrage (à une lecture attentive) n'indique un lien organique entre "l'extension du capitalisme" et une "grammaire". Elle n'est pas liée à la "grammaire des formats" étant donné qu'il y a une "mise en forme de tout contenu" (p. 24), donc il n'y a pas de lien de causalité entre les deux. Quant à la "démocratisation" (à la validité du verdict populaire), on pourrait tout aussi bien la lier à la grammaire publique qu'à celle des formats. Autrement dit, on assiste ici à une *disjonction du niveau de l'analyse historique* (évolution des mutations du journalisme, de ses principes critiques) et *du niveau de l'analyse sociologique* (étude "compréhensive" des pratiques). Disjonction véritable à laquelle le propos tente de suppléer, qu'il dissimule.

C. Lemieux écrit : "Il y a une mise en forme par les médias du contenu de l'information, une *mise en forme de tout contenu*" (p. 24). Rien de ce qui relève d'une différenciation *contenu / forme* n'est théorisé dans son ouvrage. Cela supposerait une sociologie des *formes culturelles*. Or l'auteur a fait une sociologie des engagements.